

Conformément aux dispositions de l'article 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse doit être annexée au budget primitif.

Les orientations principales du budget 2022

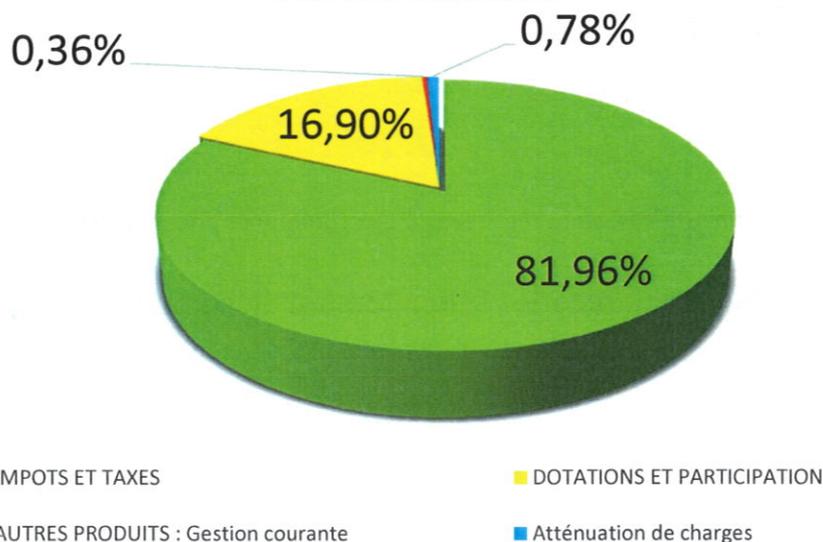
- Poursuite de l'optimisation des dépenses de fonctionnement.
- Etudes nouveaux projets
- Maintien et développement des services à la population en contenant nos dépenses

## 1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1.1 Les recettes

Les recettes de la Communauté de communes proviennent essentiellement de la perception d'impôts et de dotations de l'Etat.

### BUDGET 2022 : REPARTITION RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



#### a. La Dotation Globale de Fonctionnement

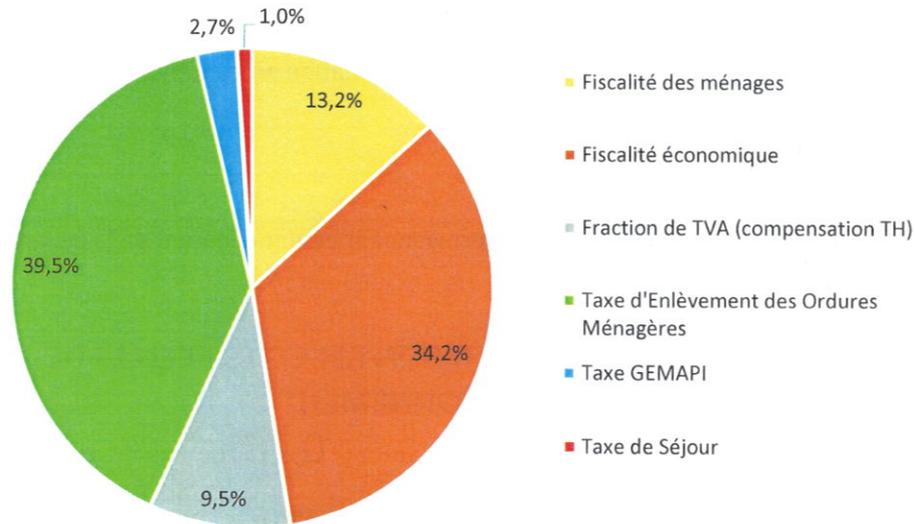
Toutes les collectivités territoriales perçoivent, pour leur fonctionnement une dotation de l'Etat appelée Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Pour les EPCI et leur communes membres, cette dotation baisse ces dernières années. Elle peut varier à la hausse s'il y a des transferts de compétences entre l'intercommunalité et les communes via un coefficient d'intégration fiscal (CIF).

Année	Montant	%
2019	350 872.00 €	
2020	333 956.00 €	-4.82
2021	317 692.00 €	-4.87
2022 Prévisionnel	302 000.00 €	-4.94

b. La Fiscalité

La fiscalité représente l'essentiel des ressources de la Communauté de Communes. Elle se décompose de la manière suivante :

BUDGET 2022 - REPARTITION RECETTES FISCALES



Cependant, la Communauté de Communes reverse aux communes une majeure partie de ses recettes.

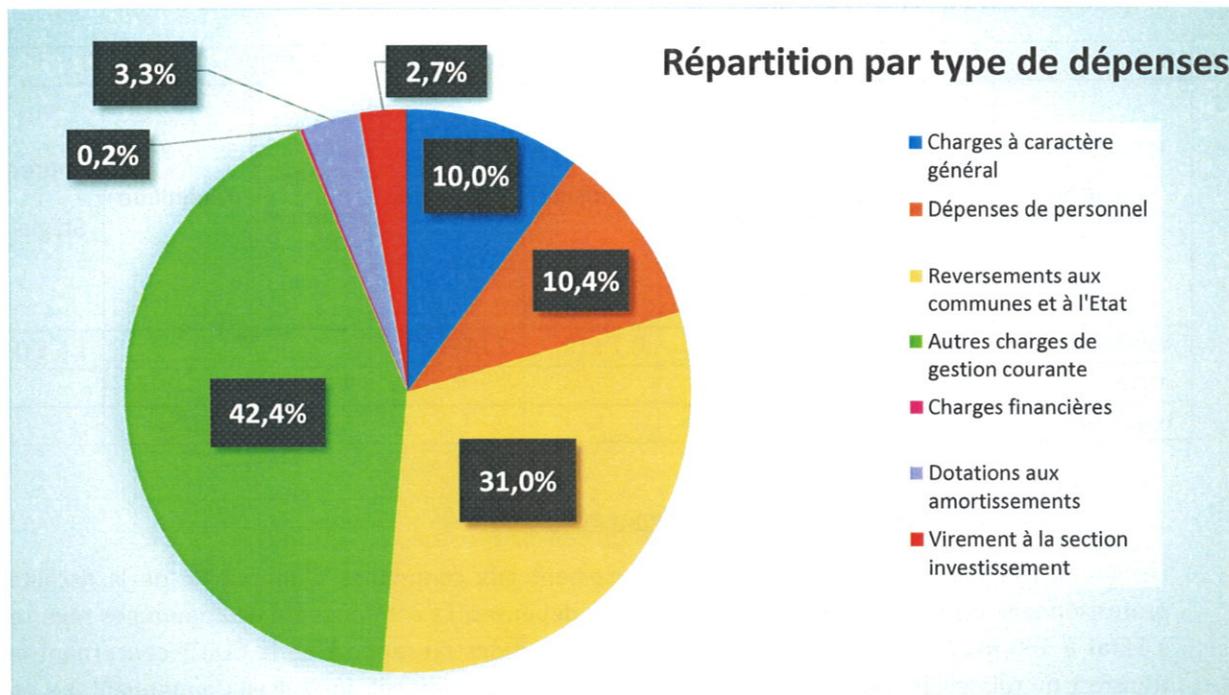
Evolution recettes selon nombre de compétences



Le budget proposé est établi sur la base d'une révision des recettes fiscales par une évolution des taux TF et TFNB de + 0,5pt chacun en 2022 et une hypothèse de + 0,5pt en 2023, ainsi qu'une évolution de +1 pt pour la CFE en 2023.

VU l'évolution des demandes des syndicats dédiés, ce budget est basé sur une recette de la taxe GEMAPI à hauteur de 112 000 € pour 100 000 € en 2021.

## 1.2 Les dépenses



### a. Les charges à caractère général

Ces dépenses concernent le fonctionnement des services et la gestion quotidienne des compétences gérées par la Communauté de Communes.

011 - Charges à caractère général	609 699
BATIMENT	40 594
CULTURE – PATRIMOINE	14 000
DVT ECONOMIQUE	1 200
ENVIRONNEMENT	38 600
FINANCES	5 200
GEMAPI	20 000
GENDARMERIE	4 000
GENS DU VOYAGE	2 500
MUTUALISATION	5 600
PTE ENFANCE-JEUNESSE	18 000
SECURITE – SURETE	400
SENIORS	10 800
SERVICES GENERAUX	121 305
SPORT	5 150
TOURISME	9 350
VOIRIE	281 000
ZAE	32 000

### b. Les dépenses de personnel :

Le ratio des charges de personnel sur le montant des dépenses réelles de fonctionnement reste stable (2020 : 7.31 % - 2021 : 7.74 %).

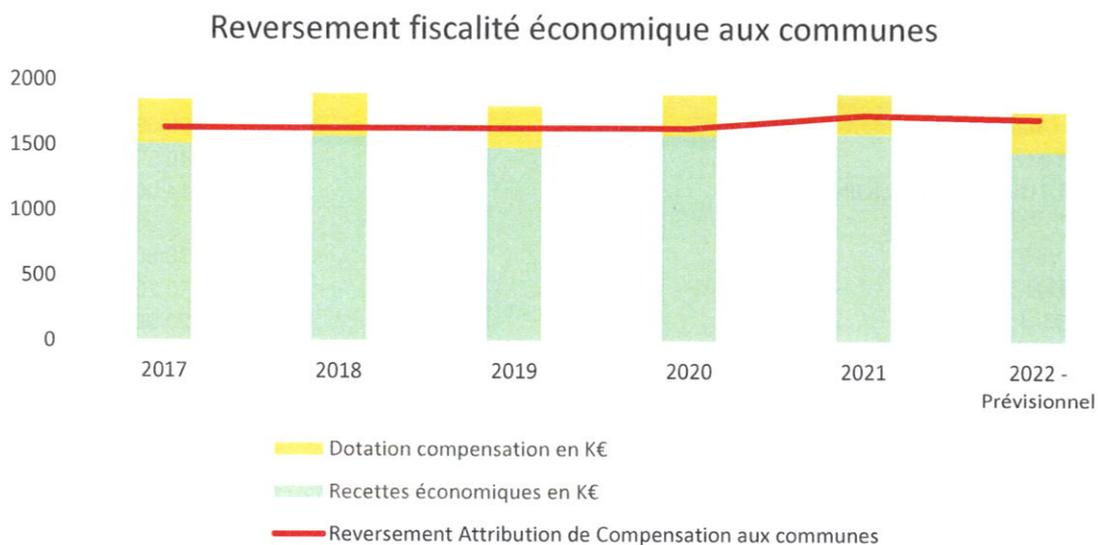
En 2022, il est envisagé la création d'un ETP dédié aux Marchés publics et Finances afin de répondre au surcroît d'activité constaté en 2021. Les autres postes ont été délibérés à l'automne dernier (chef de projet CRTE, Maison France Services...). La CCVVS a également prévu 1 poste pour des jeunes en

recherche de stage/alternance/professionnalisation (Petite enfance notamment), portant à 2 le nombre de postes de cette catégorie.

Filière	Nbre agents + catégorie	Administration générale, finances, juridique, marchés publics, RH	Tourisme	Urbanisme	Petite enfance	Technique	Apprentis, Stagiaires
Administration	14	8.8 ETP	0.2 ETP	2 ETP			1.5 ETP
Sociale	2				2 ETP		
Technique	1					1 ETP	

c. Les reversements aux communes et à l'Etat :

Le budget prévisionnel est 1 873 K€. Le reversement aux communes d'une partie de la fiscalité professionnelle représente à lui seul 91.3 % de ces dépenses. La communauté de communes reverse à l'Etat à 160 K€. Il sera proposé de suivre les propositions du rapport de la CLECT concernant le transfert du ruissellement. Le pacte financier sera soumis également au Conseil Communautaire en 2022 concernant la perte Storengy.



d. Les autres charges de gestion courante En K€

<b>Indemnités</b>	<b>116.3</b>
<b>Petite Enfance – Jeunesse</b>	<b>203.5</b>
	<i>Dont crèche</i> 77
	<i>Dont CLSH</i> 45.7
	<i>Dont LAEP</i> 30
	<i>Dont aide au BAFA</i> 3
	<i>Dont Subventions</i> 4
	<i>Dont autres actions</i> 43.8
<b>Sport</b>	<b>27</b>
	<i>Dont Subventions</i> 7

	<i>Dont autres actions</i>	20
<b>Environnement</b>		<b>1784</b>
	<i>Dont TEOM</i>	1 663
	<i>Dont GEMAPI – Ruissellement</i>	121
<b>Urbanisme</b>		<b>45</b>
<b>Tourisme</b>		<b>22.6</b>
	<i>Dont Actions – cotisations</i>	16.6
	<i>Dont Subventions</i>	6
<b>Culture – patrimoine</b>		<b>48</b>
<b>Seniors</b>		<b>257</b>
	<i>Dont MARPA</i>	255
	<i>Dont Subventions</i>	2
<b>Fibre optique</b>		<b>28</b>
<b>Développement économique</b>		<b>8.2</b>
	<i>Dont Subventions</i>	2
<b>Administration</b>		<b>36</b>

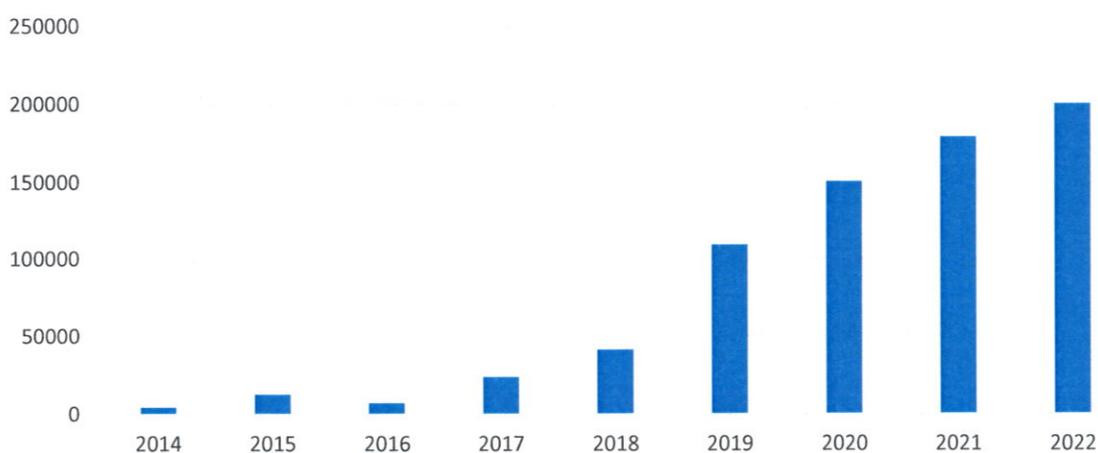
e. Les charges financières

Les intérêts de la dette sont provisionnés à hauteur de 10 550 €.

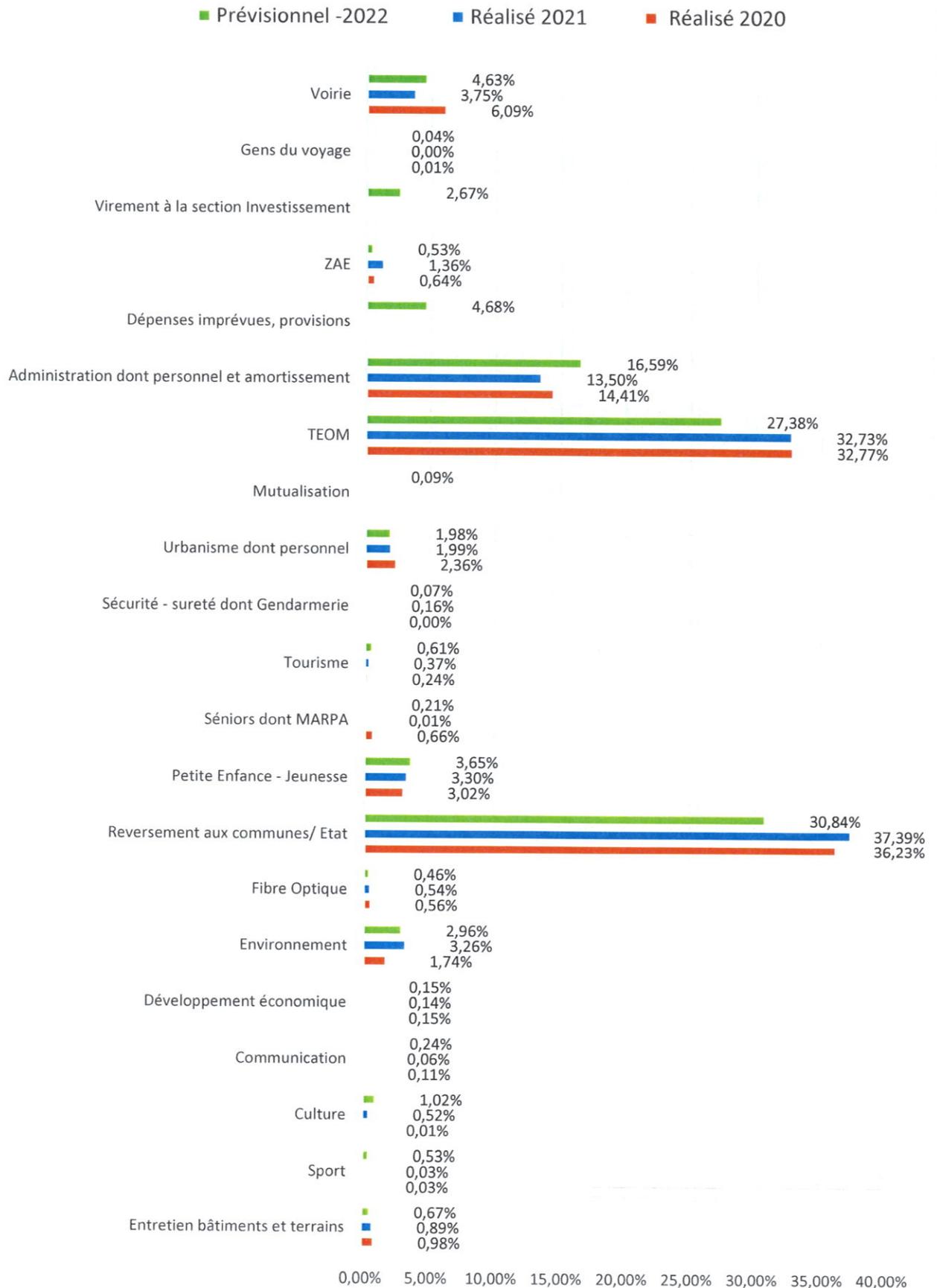
f. Les amortissements

Les amortissements évoluent au regard des investissements réalisés depuis 2018 notamment sur les voiries intercommunales. Ils représentent 202 K€. Ce montant est provisoire car la Communauté de Communes a changé de norme comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2022 qui se traduit par une modification de la méthode d'amortissement et une application du « prorata temporis » ; cette méthode consiste à amortir les investissements dès l'année de l'acquisition et non plus à compter de l'année suivant lesdites acquisitions.

### Dotations aux amortissements



### Evolution des dépenses de fonctionnement en % par compétence



## 2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Au budget primitif, sont inscrites les opérations suivantes. Par rapport à la présentation du document d'orientation budgétaire, il s'avère que certaines opérations d'envergure demandent des compléments d'analyses pour être finalisées et pourront selon l'avancement du dossier être intégrées au budget ultérieurement sur décision du conseil communautaire ou décalées sur les années suivantes.

Opérations	Dépenses Prévisionnelles + reliquat 2021	Recettes Prévisionnelles + reliquat 2021
<b>GENERALITES :</b>		
Remboursement emprunts	84 177	0
Reprise des subventions - Amortissements	17 000	202 674
Gymnase Caution	2 500	2 500
Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	0	67 100
Autres installations et matériel Technique	1 215	0
Virement de la section de fonctionnement	0	162 000
<b>GENDARMERIE :</b>		
Gendarmerie : Géomètre	3 487	0
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Programme SARE : Etudes	8 605	0
Dépôts sauvages : Aménagement de terrains	31 451	37 026
SMSO – bassin vallée du Ru du Roy : Etudes	36 000	20 000
<b>VOIRIE</b>		
Réhabilitation des voiries	313 000	108 109
Sécurisation structures	13 000	0
<b>BATIMENT</b>		
Extension Siège : Etudes	26 000	0
<b>SECURITE – SURETE</b>		
Vidéoprotection : AMO	77 536	0
<b>CULTURE</b>		
Salle de spectacle : Etudes	20 000	0
Cinéma itinérant : Autres immobilisations corporelles	30 000	8 750
Outils de communication et équipement pour manifestations : Autres installations et matériel Technique	7 000	0
<b>SENIORS</b>		
Solde VEFA & DETR pour la MARPA : Subvention d'équipements	160 000	0
<b>URBANISME</b>		
Urbanisme GNAU : acquisition logiciel, solution numérique	9 000	2 000
<b>TOURISME</b>		
Tourisme : acquisition logiciel, solution numérique	7 000	0
Tourisme : Equipement de voirie	6 000	0
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		
Administration générale : Acquisition de foncier (Dev Eco, déchetterie, aire d'accueil, ...)	260 000	0
Administration générale : acquisition logiciel, solution numérique	9 996	0
Administration générale : Matériel informatique	25 189	3 942

Administration générale : Mobilier	12 952	0
Opérations	Dépenses Prévisionnelles + reliquat 2021	Recettes Prévisionnelles + reliquat 2021
Administration générale - Technique : Autres immobilisations corporelles	6 000	0
Administration générale : Autres immobilisations corporelles	2 000	0
<b>JEUNESSE</b>		
Subvention structure sportive d'intérêt communautaire	50 000	0
<b>PETITE ENFANCE</b>		
RAM : Matériel info, Mobilier, Autres immobilisations	11 192	7 738
<b>GENS DU VOYAGE</b>		
Gens du voyage (enrochements...) : Aménagement de terrains	10 000	0
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>		
Etude restauration scolaire	3 600	0
<b>ZAE</b>		
Aménagement Urbain ZAE, agencement et signalétique	21 000	0
Eclairage ZAE : Autres réseaux	6 129	12 097
Poteaux incendie : Autres réseaux	3 000	0
Réaménagement ZAE – AMI : DSIL (quote-part BP)	0	11 691
Etude AMO Extension ZAE	59 400	37 978
Subvention au budget annexe	71 640	0
Opérations d'ordres Transfert écriture BP vers BA	737 978	759 400
<b>MAISONS France SERVICES</b>		
MFS : Aménagement siège, matériel info, mobilier	16 000	3 200